



**Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche
partenariale : de la reconnaissance des identités
à l'émergence d'une communauté de pratique**

Diane-Gabrielle Tremblay et Juliette Rochamn

Note de recherche no 2013-3 de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux.

ARUC-GATS

Téluq-université du Québec

L'Alliance de recherche université communauté sur la Gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS) s'intéresse aux dispositifs existants de conciliation emploi-famille, et de gestion des âges et des temps (retraites, préretraites, temps de travail et horaires de travail notamment), ainsi qu'aux positions des acteurs sociaux concernant ces modalités et toutes autres qui pourraient être expérimentées. Elle s'intéresse également aux réalités d'emploi et aux aspirations de la main-d'œuvre. Dans ce cadre, l'ARUC-GATS cherche notamment à connaître les positions des acteurs sociaux et à déterminer quels aménagements seraient souhaitables pour accroître le taux d'activité, mais aussi pour offrir de meilleures conditions de travail aux salariés vieillissants ou ayant des personnes à charge (c.-à-d. enfants ou personnes âgées avec incapacités).

L'ARUC-GATS comprend trois axes de recherche principaux à savoir :

Axe 1. Conciliation emploi famille (CEF)

Axe2. Vieillesse et Fin de carrière (FIC)

Axe 3. Milieux de vie, Politiques familiales et municipales (VIE)

Pour nous joindre/ to contact the CURA:

Diane-Gabrielle Tremblay,
Directrice ARUC-GATS
Téluq-Université du Québec
5800 rue St-Denis, Montréal
Québec, Canada
H2S 3L5
Téléphone : 514-843-2015 poste 2878
Fax : 514-843-2160
Courriel /email: dgtrembl@teluq.ca
Site web: www.teluq.uqam.ca/aruc-gats

Notes biographiques

Diane-Gabrielle Tremblay est directrice de l'ARUC-GATS (gestion des âges et des temps sociaux), titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Elle est professeure à la Télé-université de l'Université du Québec, et elle a été professeure invitée aux universités de Paris I Sorbonne, de Lille I, de Lyon III, d'Angers, de Toulouse, en France, de Hanoi (au Vietnam) à la European School of Management et à l'université de Liège et l'université de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle a été membre du conseil exécutif de la *Society for the Advancement of Socio-Economics*, est actuellement membre du comité sur la sociologie du travail de l'Association internationale de sociologie, et est codirectrice du comité sur les temps sociaux de l'Association internationale des sociologues de langue française. Elle est également codirectrice de la revue électronique *Interventions économiques* (www.interventionseconomiques.revues.org). Ses recherches portent sur la nature du travail et sur les types d'emplois, l'organisation du travail, les innovations dans l'organisation du travail et du lieu de travail (télétravail), de même que sur l'articulation de la vie professionnelle et familiale. Voir : www.teluq.ca/dgtremblay

Juliette Rochman est Agente de recherche notamment pour l'Alliance de recherche université-communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS www.teluq.uqam.ca/aruc-gats), la Téluc de l'Université du Québec, et l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Docteure en aménagement de l'espace et urbanisme, elle est diplômée de l'Université François Rabelais de Tours (France), ses recherches portent sur les processus de développement territorial et durable (intégré), l'analyse des politiques publiques (au Québec et au Brésil), l'économie sociale et solidaire, et les dynamiques de revitalisation urbaine (en France et au Québec). Elle est également spécialiste du Brésil (en particulier des zones rurales en difficulté).

Note : il s'agit ici de l'article présenté au colloque international :

Les recherches-actions collaboratives : Une révolution silencieuse de la connaissance

Du lundi 27 mai au mercredi 29 mai 2013 ; Dijon – Campus universitaire

Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique

Résumé

Notre objectif de recherche était de déterminer dans quelle mesure la pratique de la recherche partenariale contribuait à l'émergence d'une Communauté de pratique (CoP) au sein d'un programme de recherche en partenariat, pour favoriser une collaboration plus continue et plus engagée des membres provenant de divers lieux, puis d'observer l'évolution de cette CoP/recherche partenariale.

L'étude du partenariat dans le cadre d'un programme de recherche fondé sur des participants de milieux divers, nous a amené à nous intéresser aux obstacles liés **aux contextes différents** dans lequel travaillent les participants ainsi **qu'aux rôles différents** qu'ils doivent prioriser dans le cadre de leur travail. Nous montrerons dans cet article que ces différences de rôles, de temporalités, d'identité contribuent certes à **expliquer les difficultés** de mise en place d'échanges entre les divers milieux (universitaire, communautaire, syndicaux, ou autres, selon les cas) **mais sont également à l'origine** des principales dynamiques de **co-construction de nouvelles connaissances**. L'étude permet également de formuler l'hypothèse selon laquelle le fait d'assumer ces différentes identités et les tensions qu'elles suscitent pourrait permettre de trouver des moyens d'améliorer la continuité et la profondeur des échanges dans un contexte de recherche partenariale.

Introduction/ Problématique

Il existe différents degrés de coopération entre chercheurs et acteurs des autres milieux professionnels dans la recherche. Les modalités des recherches sont variables, prenant des formes diverses : recherche universitaire avec des partenaires-collaborateurs, recherche-action, recherche intervention, recherche collaborative, recherche participative, recherche partenariale (avec sous-entendu, co-construction des connaissances, si possible...) ou autre.

La recherche partenariale, ou quel que soit le nom qu'on lui donne, est de moins en moins « marginale ». En Amérique du Nord, et au Québec en particulier, les projets de recherche partenariale à finalité sociale ont émergé de concert avec une forme de militantisme universitaire (Fontan, 2000, 2006). L'Université du Québec à Montréal, qui se voulait lors de sa création en 1969 une « université "populaire" soucieuse de favoriser

l'accessibilité et la démocratisation du savoir », a d'ailleurs créé un bureau de liaison « non commercial » avec la communauté, le Service aux collectivités (Vaillancourt, 2007). Dans cette foulée, d'autres bureaux de liaison universitaire se sont tournés vers les demandes provenant de syndicats, d'organismes communautaires, de groupes féministes. Le ministère de l'Éducation du Québec a instauré, en 1984, le Fonds des services aux collectivités de manière à subventionner des projets de recherche.

Puis, le Conseil québécois de recherche sociale (aujourd'hui Fonds québécois de recherche sur la société et la culture) a emboîté le pas avec son programme de financement pour l'implantation d'équipes de recherche associant chercheurs et praticiens, suivi par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada avec le programme **d'Alliances de recherche universités-communautés**. La recherche partenariale reste probablement minoritaire au sein de l'université québécoise – et canadienne, mais elle s'est tout de même institutionnalisée dans plusieurs universités et dans une certaine mesure, dans la société.

Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH part de d'hypothèse (en grande partie vérifiée) que les établissements postsecondaires et les organismes communautaires, en collaborant à la recherche en tant que partenaires égaux, peuvent susciter ensemble la production de nouvelles connaissances et le développement des capacités dans des domaines clés, mieux préciser les priorités de recherche, fournir de nouvelles possibilités de formation aux chercheurs ainsi qu'accroître la mesure dans laquelle la recherche en sciences humaines peut contribuer à répondre aux besoins des communautés canadiennes. Les ARUC ont donc été conçues afin de favoriser de telles collaborations.

En effet c'est, d'une part, souvent à l'échelle locale ou régionale qu'on peut le mieux aborder ces problèmes¹ car les populations locales et régionales ont souvent une excellente compréhension des besoins et des facteurs propres à leur communauté. Les organismes communautaires et les organismes bénévoles, privés ou publics représentent une importante source de compétences et d'innovations fondées sur l'expérience pratique. D'autre part, les universités sont plus aptes à se pencher sur les problèmes qui vont au-delà des frontières géographiques et peuvent travailler étroitement avec des groupes qui représentent des communautés d'intérêt. Elles apportent de plus un vaste éventail de connaissances et de compétences en sciences humaines, sociales ou autres qui permettent de mieux comprendre l'évolution de la condition humaine et proposent de nouvelles

¹ On pense, entre autres, à l'évolution des tendances de l'emploi et les demandes de compétences dans une économie du savoir, à la croissance de la pauvreté et du nombre de sans-abri, au tissu social de plus en plus diversifié, aux transformations de la vie familiale, à l'évolution des valeurs, à l'entrée des jeunes dans la population active, aux réductions budgétaires dans les organismes et les services publics, à l'accroissement de l'urbanisation et au dépeuplement des régions rurales ainsi qu'aux nouvelles règles de la compétitivité des entreprises.

façons de résoudre les problèmes. C'est pourquoi des alliances plus solides entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires peuvent profiter grandement aux deux parties.

Le but des alliances entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires est donc explicite, il s'agit de permettre la production de nouvelles connaissances, de nouveaux outils et de nouvelles méthodes visant à élaborer les meilleures stratégies possibles concernant divers aspects de l'intervention, de l'action, de la prestation des programmes et de l'élaboration des politiques qui répondront aux besoins d'un contexte en évolution constante.

Dès lors, de nombreuses études se sont attachées à analyser ces formes de partenariat et à comprendre aussi bien leur fonctionnement (comme d'ailleurs dysfonctionnements éventuels) que leur retombées en termes de production de connaissances nouvelles.

Comme l'ont notamment montré Fontan et al. (2012, dir.) L'analyse des diverses expériences de recherche partenariale permet de dire que la recherche partenariale se présente comme la rencontre de deux types d'acteurs - chercheurs et praticiens – appartenant à deux mondes socialement distincts : la communauté scientifique et le terrain des pratiques sociales. Quelques études (Psyché et Tremblay 2011, Hildreth, Wright & Kimble, 1999 ; Wenger, 2005) ont par ailleurs montré que la participation soutenue entre les membres constituait un défi important pour nombre de projets de recherche en partenariat dans la mesure où « plusieurs d'entre eux ont comme objectif non seulement de réaliser des projets de recherche, mais de les réaliser en collaboration, ainsi que de soutenir les échanges entre les divers milieux représentés (universitaire, communautaire ou autre selon les cas) » (Psyché et Tremblay 2011).

Cependant, la participation dans le cadre d'un partenariat égal est certes fondamentale, mais ne suffit pas « en elle-même » à générer des connaissances nouvelles. Les conditions de formation du processus de co-construction des connaissances qui se déploie dans le cadre de la recherche partenariale dépendent également des dynamiques d'interactions entre le noyau des chercheurs et le noyau des praticiens. Autrement dit, cette co-construction résulte des interactions entre les deux pôles formés par ces noyaux, et celles-ci peuvent parfois inclure des tensions.

Or ces tensions procèdent dans une large mesure (bien que non exclusivement) de la confrontation entre les identités, les pratiques et les temporalités propres à chacun des partenaires. En effet, il faut éviter de penser qu'il y a alors une fusion des identités car, y compris dans le processus de recherche partenariale, les pratiques ne sont pas les mêmes, même si on peut trouver des équivalences dans la pratique des chercheurs et celles des praticiens. En effet la recherche partenariale peut se définir comme une rencontre de motivations différentes, mais d'intérêts partagés (Fontan dir. 2012).

L'analyse du fonctionnement de la recherche partenariale nous permettra dans un premier temps de mettre en évidence comment et à quelles phases de la recherche partenariale se confrontent ces différentes identités au sein de ce que nous définirons comme « l'espace du partenariat ».

Après avoir exposé dans quelle mesure les tensions issues de la confrontation des identités des différents partenaires pouvaient constituer des obstacles, nous montrerons que c'est dans la reconnaissance et la valorisation de ces spécificités que sont également à chercher les principales pistes de solution.

En dernière instance, nous montrerons que le processus d'apprentissage résultant de la recherche partenariale dépasse le simple espace du partenariat et tend à constituer une véritable communauté de pratique.

Méthodologie

Nous avons étudié un cas de recherche partenariale en nous appuyant sur le concept d'espace, un espace producteur de relations sociales, de connaissances pouvant déboucher sur de l'innovation sociale. L'espace partenarial/du partenariat de recherche se constitue par la collaboration d'acteurs — chercheurs et praticiens — conservant leur identité première. Et c'est justement, soutenons-nous, en conservant et en se fondant sur cette identité que ces chercheurs et ces praticiens, en collaboration, accroissent leurs capacités mutuelles de recherche ainsi que d'actions et d'innovations sociales. Il y a investissement d'un espace partagé et l'existence de cet espace, en ce qu'il est hybride, fonde le processus de recherche partenariale. Il y a logique d'articulation, de connexion, mais non de fusion. Le défi pour que cet espace partagé, l'espace de recherche partenariale (ERP), fonctionne réellement tient à des dynamiques de reconnaissance mutuelle². Les acteurs doivent se reconnaître mutuellement dans leur différence, leur rationalité et leur légitimité particulières.

Or, les effets induits par la recherche partenariale dépassent largement l'espace partenarial en lui-même dans la mesure où les nouvelles connaissances qui y sont produites sont destinées à être diffusées de façon plus large au sein des milieux en présence (université, professionnels, syndicaux, groupes communautaires, etc.). Afin d'être en mesure de rendre compte de ce processus de diffusion et d'apprentissage plus vaste, le concept de communauté de pratique nous paraît un concept utile dans la recherche sur le développement d'une configuration sociale dans un réseau de recherche partenariale. Nous adhérons en effet à l'idée selon laquelle « la pratique doit être interprétée comme un processus d'apprentissage » (Wenger, 2005).

La mise en place d'une communauté de pratique pourrait se révéler « un catalyseur puissant dans l'amélioration de la pratique de recherche en partenariat » (Psyché et

² Pour la notion de « reconnaissance », nous nous référons en particulier aux écrits d'Axel Honneth (2000, 2002 et 2004)

Tremblay, 2011). Ainsi, notre intérêt pour la recherche sur les communautés de pratique est qu'elle s'articule, entre autre, autour l'idée de développer des échanges/partages de connaissances, ce qui est un des objectifs du réseau que nous observons.

Afin de mener à bien cette étude, nous avons réalisé des entrevues semi dirigées auprès des chercheurs, étudiants et praticiens qui ont participé aux différents projets menés dans le cadre de ce réseau de recherche partenariale. Trois entrevues ont été réalisées avec des chercheurs responsables de projets, quatre entrevues avec des praticiens. Pour terminer, trois entrevues ont été réalisées auprès d'étudiants qui ont travaillé sur les recherches à titre d'assistants³. Trois autres étudiants, trois chercheurs et un praticien ayant également collaboré aux recherches partenariales avaient été retenus dans la liste possible d'interviewés mais n'ont pu être rejoints. Au total, nous avons procédé à dix entrevues d'approximativement une heure et quart chacune.

Les entretiens portaient sur différentes dimensions de la recherche partenariale menée dans le cadre de ce réseau de recherche partenariale. La trame de ces entrevues est présentée dans l'encadré suivant (encadré 1.). Nous avons également demandé aux participants de nous parler de leurs autres expériences de recherche partenariale afin de bénéficier d'une perspective plus large. Ceci nous a notamment permis de mieux mettre en évidence l'importance de la co-construction d'une « culture » commune aux différents membres du partenariat dans le cadre du transfert des résultats de la recherche.

Encadré 1.

1. Afin de garder l'anonymat, il s'agit, ici comme dans tout le texte, d'un masculin épïcène.

Schéma de collecte des informations

1. Mise en marche et problématique
 - 1.1 Origine et Définition de la demande
 - 1.2 Rôle des partenaires
 - 1.3 La coordination de la recherche
2. Réalisation de la recherche
 - 2.1 Le rôle des partenaires
 - 2.2 Les problèmes vécus et leurs solutions
 - 2.3 Les produits de la recherche
3. La diffusion et le transfert
 - 3.1 Les produits de la diffusion et du transfert
 - 3.2 Les publics rejoints et la satisfaction des attentes initiales
 - 3.3 Le rôle respectif des partenaires dans le transfert et la diffusion
4. L'évaluation de l'expérience de recherche
 - 4.1 L'existence d'un bilan collectif
 - 4.2 Bilan personnel de la personne interviewée
 - 4.3 Suggestions pour améliorer le processus

La préoccupation était de comprendre la dynamique propre à la recherche partenariale à partir de l'expérience des différents partenaires-participants, p. Au-delà de la diversité des cas et des situations, quelques constats majeurs émergent de ce corpus et seront présenté dans cet article.

CONSTRUCTION DE L'ESPACE PARTENARIAL

Présentation générale

Comme plusieurs alliances et réseaux de recherche, socio du travail "travail et société ce réseau repose sur un partenariat égal entre des organismes communautaires et un ou plusieurs établissements postsecondaires. En l'occurrence, le réseau réunit de très nombreux partenaires parmi lesquels les plus actifs sont les membres du comité exécutif.

Le réseau de recherche dispose d'un comité exécutif articulé autour de trois chantiers d'Action Partenariale (CAP) principaux et deux chantiers transversaux (tableau 1). Pour chaque chantier sont identifiés un partenaire communautaire et un chercheur responsables même si cela a légèrement évolué au fil du temps, deux partenaires terrain ayant pris la responsabilité de la dimension transfert et communications. Le comité exécutif est ainsi composé de l'ensemble des coresponsables des CAP. Il prend les décisions concernant le choix des projets proposé ainsi que celles concernant les financements d'étudiants, de post-doctorat et les communications devant être réalisées. Ces activités doivent être axées sur des thèmes ou des domaines d'importance mutuelle pour les partenaires et étroitement liées à leurs forces existantes.

Tableau 1. : Organisation et composition du comité exécutif			
Chantiers d'Action Partenariale		Partenaires communautaires	Partenaires universitaires
Chantiers principaux	▪ Conciliation emploi famille (CEF)	Un représentant d'une entreprise d'économie sociale	Un représentant de l'université dirigeant le projet
	▪ Vieillesse et Fin de carrière (FIC)	Un représentant du Réseau FADOQ	Un représentant universitaire
	▪ Milieux de vie, Politiques familiales municipales (VIE)	Un représentant du Carrefour Action Municipale et Famille	Un représentant universitaire
Chantiers transversaux :	▪ Communication ^{**} (COMM)	Un représentant de la Centrale des syndicats du Québec - CSQ	Un représentant du syndicat de la Confédération des syndicats nationaux - CSN ^{**}
	▪ Statistiques (STATS).	Un représentant de l'Institut Statistique du Québec (ISQ)	Un représentant universitaire

* Le masculin est employé de façon générique de façon à conserver l'anonymat

** En raison des inévitables mouvements de personnes, deux partenaires ont dû être identifiés pour ce thème. Ils nous paraissent aussi mieux à même de développer une stratégie de transfert grand public.

Le comité exécutif est l'instance centrale dans le processus de mise en relation entre les acteurs, dans la mesure où il constitue le lieu (physique et symbolique) où les praticiens et les chercheurs deviennent dans les faits de véritables partenaires. Le comité articule de plus la prise de contact et éventuellement les relations entre les différents intervenants de la communauté scientifique et des partenaires communautaires. Les représentants des partenaires ont en effet pour mission d'aller chercher des contacts dans leur milieu permettant l'accueil des chercheurs et/ou l'accès au terrain. Les représentants universitaires doivent quant-à eux identifier les ressources et les outils nécessaires pour mener à bien la recherche. Cependant le Partenariat de recherche et l'espace de relations et d'échanges qu'il représente débordent de ce cadre comme celui de l'alliance de recherche en tant que telle.

En effet, le partenariat fournit une coordination d'ensemble et un soutien de base pour la planification et la réalisation d'activités liées aux recherches. Toutefois, en dehors de ce cadre, les différentes phases des recherches sont menées et organisées par les chercheurs, les post-docs et les étudiants, en lien direct avec les partenaires, dans le cadre d'autres comités qui suivent des recherches précises.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement des recherches partenariales ainsi que la nature de l'espace partenarial que le partenariat contribue à bâtir, nous reviendrons sur les différents aspects et phases de celles-ci. Nous verrons comment l'identité de chaque

participant ainsi que leurs contraintes conditionnent leur perception comme leur participation. Trois aspects seront considérés : l'origine de la demande, sa définition, et le rôle des partenaires aux différentes étapes de la recherche.

Origine de la demande

Au début du programme, et surtout pendant les deux années précédant l'arrivée du financement de recherche, les partenaires et chercheurs se sont réunis à divers moments (6 réunions) pour préciser les premières recherches qui seraient menées. Ceci visait à éviter de passer un an ou deux à définir des projets, alors que le financement n'est assuré que sur cinq ans. Ainsi, les réunions précédant la mise en œuvre effective du programme de recherche ont donné lieu à la définition des axes ou chantiers, à l'ajout d'un axe par rapport à ce qui avait initialement été proposé dans la lettre d'intention, à la définition d'une douzaine de projets précis à mener. Ces premiers projets ont donc bien été définis dans un contexte partenarial ou de collaboration entre chercheurs et praticiens. Par la suite, les praticiens semblent avoir moins proposé de thèmes puisqu'au fil du temps, les demandes de recherche et les propositions de sujets provenaient en majorité du milieu de la recherche (dans un rapport approximatif de 70 %-30 %). Cette faible proportion provenant du milieu des praticiens s'explique apparemment par le fait qu'une fois le programme initial accepté, les partenaires avaient du mal à comprendre qu'ils pouvaient eux-mêmes proposer des projets et/ou ne savaient pas comment s'y prendre. Selon les interviewés, le fait de ne pas savoir quelle forme devait avoir la proposition et à quels critères celle-ci devait répondre pour pouvoir faire l'objet d'une recherche les a souvent bloqués et ce, bien qu'un formulaire de demande ait été développé et distribué assez régulièrement par courriel (au moment de l'annonce des rencontres du comité exécutif, soit deux ou trois fois par année. Dans deux cas ils ont même mené des projets avec d'autres universités qui travaillaient sur des thèmes proches de leur centre d'intérêt plutôt que de soumettre eux-mêmes une proposition à ce réseau. Il n'est bien sûr pas interdit de collaborer avec divers réseaux, mais les praticiens ont alors reconnu n'avoir pas bien compris le fonctionnement de la recherche partenariale et surtout la possibilité de présenter des projets provenant de leur milieu de pratique.

L'existence de relations antérieures entre praticiens et chercheurs constitue ici un facteur facilitant d'importance. En effet, les organismes ayant déjà travaillé avec des chercheurs, par connaissance personnelle ou via le service d'aide aux collectivités de l'UQAM (comme dans le cas des syndicats et du réseau FADOQ) sont en effet plus habitués à proposer des projets et ont su mobiliser cette expérience dans le cadre de l'alliance de recherche. L'expérience des milieux communautaires et municipaux dans ce domaine était plus réduite ce qui a rendu plus difficile leur prise d'initiative.

Définition de la recherche

Le choix des sujets de recherche était systématiquement discuté au sein du comité exécutif sur la base des demandes reçues et/ou en fonctions des Chantiers d'Action Partenariale (CAP). Lorsque la demande émanait d'un partenaire, le noyau de chercheur du comité se chargeait de trouver un chercheur (souvent un post-doctorant) pour réaliser la recherche. Dans les cas où la demande n'émanait pas des partenaires, le noyau chercheur proposait, en fonction des CAP et des centres d'intérêts connus des partenaires, des thématiques ou des sujets sur lesquels travaillaient des doctorants ou des post doctorants. En conséquence, certains sujets, même s'ils avaient été discutés au sein du comité exécutif ont pu ponctuellement sembler être apportés de manière « top down » à certains partenaires.

Le fait que le représentant du partenariat du côté des praticiens soit un jeune diplômé de l'université a énormément facilité la compréhension et a pu permettre à certains partenaires de se sentir plus à l'aise pour proposer des sujets ou de mieux s'approprier les sujets proposés. Quoi qu'il en soit, les partenaires sont généralement **actifs** au moment de **la définition de sujets** et en particulier de sujets pouvant répondre à leurs préoccupations et leurs besoins. Ils redéfinissent les questions, ajoutent des thèmes, présentent des terrains intéressants à étudier.

Le retour d'expérience révèle toutefois, dès l'émission de la demande et le choix des sujets, des sources de difficultés liées à la compréhension différentes que les partenaires en présence ont de la recherche partenariale et de ses objectifs.

Pour les chercheurs, c'est une façon de sortir des cadres traditionnels de la recherche en se rapprochant du terrain et en testant des hypothèses théoriques originales. Les motivations demeurent celles qui sont ordinairement à la base d'une recherche universitaire : permettre un avancement des connaissances et améliorer les cadres intellectuels de compréhension de la vie sociale (Fontan et al 2012).

Les praticiens quant-à eux sont souvent centrés sur leur pratique, et la recherche partenariale a le plus souvent pour objet, soit d'améliorer leur pratique, soit de mieux la défendre auprès de bailleurs de fonds ou de partenaires. Leurs motivations premières ne sont pas directement axées sur l'avancement des connaissances.

Ce qui fonde le socle commun de la recherche partenariale (entre les chercheurs et les praticiens), est un intérêt partagé sur la problématique de recherche; et cet intérêt repose aussi sur un partage de valeurs (l'importance par exemple du développement social, du bien-être des personnes ou encore du développement culturel). Ce sont ces valeurs partagées qui permettent de s'entendre sur les buts de la recherche, comme de réunir les personnes autour d'un projet commun ou d'aider à surmonter les difficultés. L'existence préalable et le partage de ces valeurs constituait d'ailleurs pour tous les partenaires (praticiens) rencontrés, la première condition de participation au partenariat de recherche.

Dès les premières étapes de la construction de l'espace partenarial, l'identité et les contraintes de chacun conditionnent donc dans une large mesure sa compréhension et sa capacité d'action.

Participation et rôle des partenaires aux différentes étapes de la recherche

Sur la cinquantaine de partenaires, seul un nombre réduit participe effectivement aux processus de recherche et à l'espace partenarial qu'ils constituent. Il est possible d'identifier trois niveaux de participation. Le premier niveau représente un noyau de personnes très actives sur les projets qui se compose d'une partie des membres du comité exécutif et de quelques personnes extérieures (praticiens et chercheurs). Le deuxième niveau est formé d'une autre partie du comité exécutif et de partenaires qui se qualifient comme actifs et engagés. Dans les faits, ce groupe prend peu d'initiatives mais répond assez facilement aux sollicitations du noyau actif. Il intègre également des chercheurs et partenaires non membre du partenariat de recherche mais ponctuellement impliqués dans ses activités. Le troisième groupe est constitué du reste des partenaires qui se tiennent (la plupart du temps) informés des activités du partenariat sans toutefois y prendre part. Côté recherche comme côté milieu, certains partenaires ont été moins actifs que prévu alors que d'autres (non inclus au départ) se sont révélés réellement proactifs (les CRÉs notamment).

Le processus de recherche partenarial ne concerne donc directement que les personnes relevant des deux premiers niveaux de participation.

Une fois le sujet adopté, la recherche partenariale se déroule conformément aux différentes phases du processus de recherche en science sociale, à ceci près que le transfert des résultats de recherche au terrain de la pratique en constitue un point central et que de nombreuses activités de transfert sont organisées (séminaires, colloques, livres, site web, etc.).

La recherche partenariale se déroule donc comme suit :

1. Choix du sujet
2. Définition de la méthodologie
3. Organisation et déroulement des recherches de terrain
4. Analyse des résultats
5. Produits de la recherche
6. Transfert

En principe les partenaires doivent participer activement à toutes les étapes de la recherche, et ces interactions et échanges construisent l'espace du partenariat. L'expérience montre cependant que le manque de temps imposé par leurs contraintes de travail, amènent souvent les praticiens à se concentrer sur certains moments clés.

Actifs lors de la **définition** des sujets, les partenaires praticiens gardent notamment une attitude plus traditionnelle en regard de **la définition de la méthodologie** et des modalités de la recherche ; dans ce cas, leur attitude consiste souvent à « faire confiance au chercheur ». Toutefois dans quelques rares cas, les partenaires (qui avaient proposés le projet) ont fait un plus grand suivi notamment en regard de la représentativité des échantillons, mais aussi dans la diffusion des résultats et on a même observé une forte participation à l'analyse dans un cas.

En revanche les praticiens contribuent souvent activement à **l'organisation des recherches de terrain**. Cela consiste à préparer la « réception » du chercheur et la coordination de la recherche, mais l'engagement varie d'un partenaire à l'autre⁴. On peut ici noter que certaines organisations sont dotées d'une équipe de recherche, ou d'une personne affectée à la recherche, mais ce ne sont pas toujours les membres de ces équipes qui s'occupent de la recherche partenariale.

Les partenaires jouent le plus souvent un rôle d'intermédiaire, en donnant accès au terrain et aux répondants et éventuellement en rassurant les participants. Les partenaires jouent également le rôle de « traducteurs » selon la définition qu'en donnent Audoux et Gillet (2011), en s'assurant que les questionnaires (pour recherche quantitative ou qualitative) soient compris des répondants et que le chercheur puisse bien obtenir les réponses adéquates.

Les partenaires s'impliquent encore au **niveau de l'analyse des résultats** pour échanger sur ces résultats et éventuellement en valider la pertinence. Pour les partenaires, cette étape prend la forme de participation aux séminaires où les universitaires présentent leurs résultats préliminaires et où des échanges s'ensuivent. À cette occasion les partenaires peuvent émettre des questionnements ou mettre de l'avant des éléments auxquels le chercheur n'avait pas pensé ou qui lui apparaissaient secondaires. Cette étape peut amener à une relance ou à un approfondissement de la recherche ou une nouvelle analyse des résultats d'entrevues.

La **production des résultats** de la recherche est ensuite à la charge du ou des chercheurs. Ces « produits » de la recherche (rapports ou note de recherche) sont alors soumis aux partenaires, ce qui constitue une ultime étape de vérification de la pertinence et de la validité des résultats.

La **diffusion des résultats**, se fait ensuite de façon conjointe à l'occasion de colloques, de séminaires, d'articles (etc.). Le transfert au sein des milieux se fait également sous des formes différentes, des présentations, la mise en ligne ou la production de supports plus

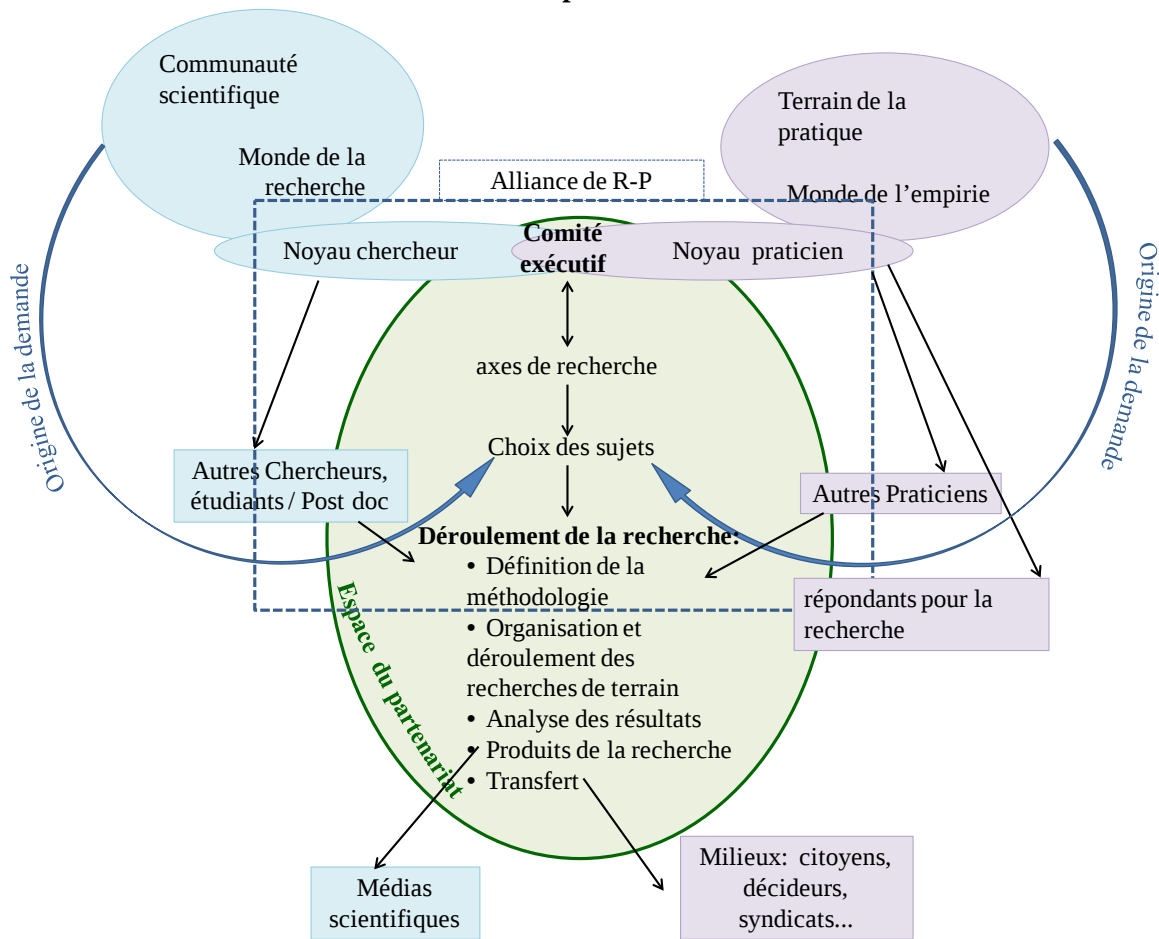
⁴ Certaines organisations ont une ressource dont le mandat intègre les relations et le transfert avec la communauté scientifique. Ailleurs, la personne de référence change en fonction du thème de la recherche.

facile d'accès (fiches, guides...) auxquels contribuent dans une très large mesure les partenaires.

Interrogés sur leur satisfaction en regard des attentes initiales de la recherche, et sur la portée de celle-ci, certains des partenaires ont parfois eu des difficultés à répondre dans la mesure où, n'étant pas à l'origine de la proposition de recherche, leurs attentes n'étaient pas forcément définies avec précision. Il faut préciser que le personnel de certains partenaires majeurs a changé au fil du temps, et donc la représentation de l'organisme au sein du partenariat de recherche. Dans certains cas les partenaires ont pu directement utiliser des résultats (les connaissances produites) de la recherche pour se situer par rapport à l'État ou aux employeurs, et défendre un point de vue publiquement. Cependant, la plupart du temps les résultats et le transfert de la recherche ont davantage servi à améliorer par petites touches, les pratiques de l'action quotidienne des partenaires ou à approfondir leurs connaissances sur certaines problématiques propres à leur milieu. Les chercheurs se sont en majorité déclarés satisfaits de la démarche et des résultats obtenus dans la mesure où le processus leur a permis de répondre à leur question de recherche et à produire de nouvelles connaissances mais certains ont émis des réserves estimant que la recherche avait pu subir certains biais (sur lesquels nous reviendrons).

L'expérience révèle donc que si partenaires et chercheurs ne participent pas systématiquement et également à chaque étape de la recherche, leur intervention respective comme leurs collaborations à des moments clés du processus de recherche parviennent à donner corps et cohérence à un véritable espace partenarial (schéma 1).

Schéma 1 : Fonctionnement de la recherche partenariale



Nous qualifions en effet cet ensemble de relations et d'actions « d'espace » (partenarial ou du partenariat) dans la mesure où se croisent, dans le cadre du processus de recherche partenarial, des identités et des rationalités différentes autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance. L'espace de recherche partenariale est ainsi, en quelque sorte, hybride, car il permet aux acteurs, justement en se fondant sur l'expression de leur identité particulière, de poursuivre une finalité autre que celle à quoi appelle cette identité (avec le rapport particulier au savoir qui la définit) (Fontan dir. 2012).

L'expression comme la rencontre de ces identités et rationalités différentes, sont nécessairement sources de tensions. Pour positives et indispensables qu'elles soient dans le processus de production de connaissances, ces tensions doivent être identifiées et gérées sous peine de dégénérer en conflit et de constituer autant de facteurs de blocage. L'espace partenarial est donc amené à constituer un espace de médiation.

EXPRESSION ET GESTION DES TENSIONS

Aucun processus partenarial, quel qu'il soit, n'est exempt de tensions. L'expérience des diverses recherches partenariales évoquées dans les entrevues montre que les sources de tensions peuvent être diverses et peuvent intervenir entre différentes catégories de participants et au sein de chacune des catégories d'acteurs en présence.

Les tensions entre praticiens (au sein des organisations) ou entre chercheurs (ou institutions de recherche) peuvent intervenir à n'importe quelle phase de la recherche. Souvent liées à des différents interpersonnels, elles sont hélas peu prévisibles et peuvent difficilement être anticipées et leurs conséquences sont parfois déplorables. Dans ce cas, l'existence de l'espace de dialogue commun que représente le comité exécutif peut dans certains cas faciliter les choses mais demeure souvent impuissant lorsque le conflit implique la hiérarchie ou la structure des organisations impliquées.

Les tensions les plus fréquentes sont celles intervenant entre chercheur et praticiens. L'intérêt de ces tensions (et de leur analyse) vient d'une part du fait que celles-ci renvoient souvent à des problèmes précisément posés par la confrontation des contraintes liées au travail de chacun, par l'identité des groupes en présence et ces tensions sont inhérentes au processus de recherche partenarial associant des milieux différents. De plus, des pistes de solutions sont souvent possibles et contribuent au final à renforcer l'espace partenarial, au terme d'échanges et de l'élaboration de solutions de compromis. Sans en faire une liste exhaustive (ce qui reviendrait à détailler chaque partenariat) nous pouvons mettre en avant les tendances suivantes.

Les tensions se manifestant entre praticiens et chercheurs peuvent être liées à quatre types d'écueils, portant respectivement sur la **méthodologie de la recherche**, les **résultats** de celle-ci ou encore les **temporalités respectives** de la recherche vs/ celle s'imposant au milieu. Plus rarement (le cas ne s'est pas présenté ici), de fortes tensions peuvent également se manifester si l'objectif de la recherche n'est pas clairement partagé ou s'il semble évoluer au fil du temps. Cette situation traduit le manque de dialogue en amont.

Des biais méthodologiques

Bien que la plupart du temps, le chercheur élabore seul (ou avec son équipe) la méthodologie de recherche, la pratique de la recherche partenariale peut introduire certains biais. En effet les chercheurs interrogés ont soulevé un certains nombre de points :

Le problème de la représentativité : Les entreprises ou les organismes sont plus ouverts pour répondre aux chercheurs dans les domaines où ils font des choses où lorsqu'ils ont à leur actif des réalisations dans le domaine traité par le chercheur (ex mesures de conciliation travail-famille, intégration du développement durable...) Il y a donc un

risque potentiel de « surreprésentation /sous représentation » de certaines catégories de répondants.

La question du choix de l'échantillon : dans certains cas (notamment avec les syndicats) les partenaires se sont chargés du choix des individus composant l'échantillon. Or dans ce cas on court également le risque soit d'avoir des profils trop homogènes, soit de ne pas avoir accès à une partie importante de la population visée (les personnes non syndiquées, les enseignants en classes et non uniquement ceux détachés pour assumer un rôle syndical).

La question de la composition des questionnaires : dans les cas où le questionnaire est élaboré en collaboration, certaines questions proposées par le chercheur sont modifiées sur le conseil du partenaire, d'autres peuvent être ajoutées. Ces échanges sont généralement essentiels (rôle de médiation et de traduction du partenaire) et sont très positifs. Cependant, une modification trop importante de la trame initiale peut l'amener à refléter une problématique propre à l'organisation mais qui ne correspond plus forcément à celle de la recherche.

Les conditions propres à la recherche partenariale peuvent donc exercer une contrainte sur le chercheur dans la mesure où il n'est pas toujours en mesure de satisfaire pleinement les exigences imposées par les méthodes de recherche scientifique. Dans le cas présent, ces sources de tension ont pu être atténuées ou contournées par l'expérience des chercheurs. Celui-ci doit en effet être ouvert aux suggestions et apports des partenaires tout en restant conscient et « à l'écoute » de la différence entre problématique de recherche et problématique de l'organisation. Dans certains cas cependant les difficultés posées au chercheur par le caractère plus restreint que prévu de l'échantillon ont dû être discutées au sein du comité exécutif et la problématique de la recherche a dû être partiellement redéfinie. Ces difficultés pourraient être réduites si la méthodologie et les contraintes de la recherche étaient, discutées (ou mieux construite) de façon collective avec les partenaires (ce qui, n'est pas toujours le cas). La possibilité pour chacun d'exposer ses contraintes (par exemple : rigueur scientifique d'un côté, objectifs/relations de l'autre) permettrait au moins à chacun de prendre conscience des différents enjeux et rôles que doivent assumer chacun des partenaires.

Lorsque les résultats de la recherche ne correspondent pas aux attentes

Bien que ce cas ne se soit pas vraiment présenté dans le cadre de l'ARUC-GATS il peut arriver que les résultats de la recherche soient contestés ou rejetés par les partenaires. Sauf erreur du chercheur (au quel cas celui-ci sera légitimement contraint de revoir ses résultats), ce cas de figure intervient généralement lorsque les résultats de la recherche vont à l'encontre des résultats escomptés par le milieu.

Dans ce cas, il n'existe pas de solution univoque. La discussion entre les partenaires est une nouvelle fois de mise. Le rôle de la recherche est de mettre en évidence et de

comprendre les divers aspects de la réalité. Dans la mesure où les résultats sont étayés, il n'est donc pas question d'invalider la recherche. Cependant, la diffusion des résultats pourra, selon les cas être différée (dans le cas où le partenaire serait en mesure de réaliser des ajustements dans son action) ou rendue plus discrète (par exemple en limitant la diffusion au milieu scientifique).

Dans d'autres cas, les tensions portent sur la **nature des produits de la recherche** et sur l'insuffisance de leur transfert au bénéfice de la collectivité. Si chercheurs et partenaires ont des motivations communes (le bien commun, l'amélioration des pratiques...) leurs objectifs quand aux résultats de la recherche sont souvent distincts (la création de connaissances versus la production d'outils ou de solutions concrètes). Or, il est rare que les produits de la recherche (rapports et articles scientifiques) soient valorisables en l'état par les partenaires.

Un travail supplémentaire est nécessaire pour rendre plus accessibles les résultats de la recherche et leur donner une forme qui puisse être utilisable par un public plus large (ex les municipalités). La question de savoir à qui incombe ce travail reste souvent en suspens et chacun, compte tenu de ses propres contraintes de temps et financières (la durée et le financement d'un post-doc versus le budget et les engagements des organisations), peut légitimement se demander si la production de ces matériaux relève ou non de ses attributions.

De plus comme le soulignaient plusieurs partenaires, le transfert au milieu suppose souvent d'éliminer certaines nuances pour proposer des pistes de solution claires. Or les chercheurs sont souvent peu à l'aise à l'idée d'être associés (au sein de leur milieu) à une diffusion trop simpliste de leurs résultats.

Sans pouvoir être totalement évitée (ce qui n'est d'ailleurs pas l'enjeu), cette source de tension peut être largement aplanie en amont d'une part en s'entendant sur la notion de « transfert » des produits de la recherche mais surtout en l'intégrant aux discussions relatives à la **définition des attentes et du rôle de chacun**. En effet les entrevues ont révélé que pour la plupart des jeunes chercheurs (post-doctorants notamment), leur rôle dans le cadre d'une recherche en partenariat n'avait pas été précisément défini et ne leur apparaissait pas toujours clairement, surtout lorsqu'ils viennent de l'étranger et sont moins familiers avec la recherche partenariale, davantage pratiquée au Québec et souvent utilisée déjà en maîtrise. Un chercheur expliquait notamment que cette forme de recherche nécessitait « Beaucoup de travail relationnel, de contact, de convaincre, de réaliser de nombreuses modifications des documents... ». Le chercheur expliquait que ce temps là était sous-évalué dans la présentation des recherches, alors qu'il représente près de 10% du temps (1 mois sur les 10 mois du post-doc) et qu'il ne devait en aucun cas être négligé. « Il faudrait même l'écrire dans le contrat de recherche ».

Des temporalités distinctes

Sans parler des cas où pour des raisons diverses la recherche prend du retard (dans la collecte ou le traitement des données, il apparaît que les temporalités de la recherche ne correspondent pas toujours à celles qui s'imposent au milieu. Le processus même de construction d'un partenariat de recherche (tels les ARUC du CRSH ou recherches partenariales du FQRSC et CRSH) pour l'obtention d'un financement est long et source d'incompréhension pour les partenaires du milieu. En effet celui-ci s'effectue en deux phases. Une lettre d'intention doit en premier lieu être réalisée. La réalisation de cette lettre correspond à la construction du partenariat et nécessite la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs (dont les partenaires ou praticiens) ce qui peut prendre plusieurs mois. Une fois la lettre soumise au CRSH ou FQRSC, la réponse n'intervient que 8 mois plus tard. Débute alors une seconde phase du processus qui correspond à la réalisation de la demande finale. Or les délais sont aussi longs que pour la 1^{re} phase (8 mois) sans que n'ai débuté la moindre action, ce qui est difficilement compréhensible pour les partenaires.

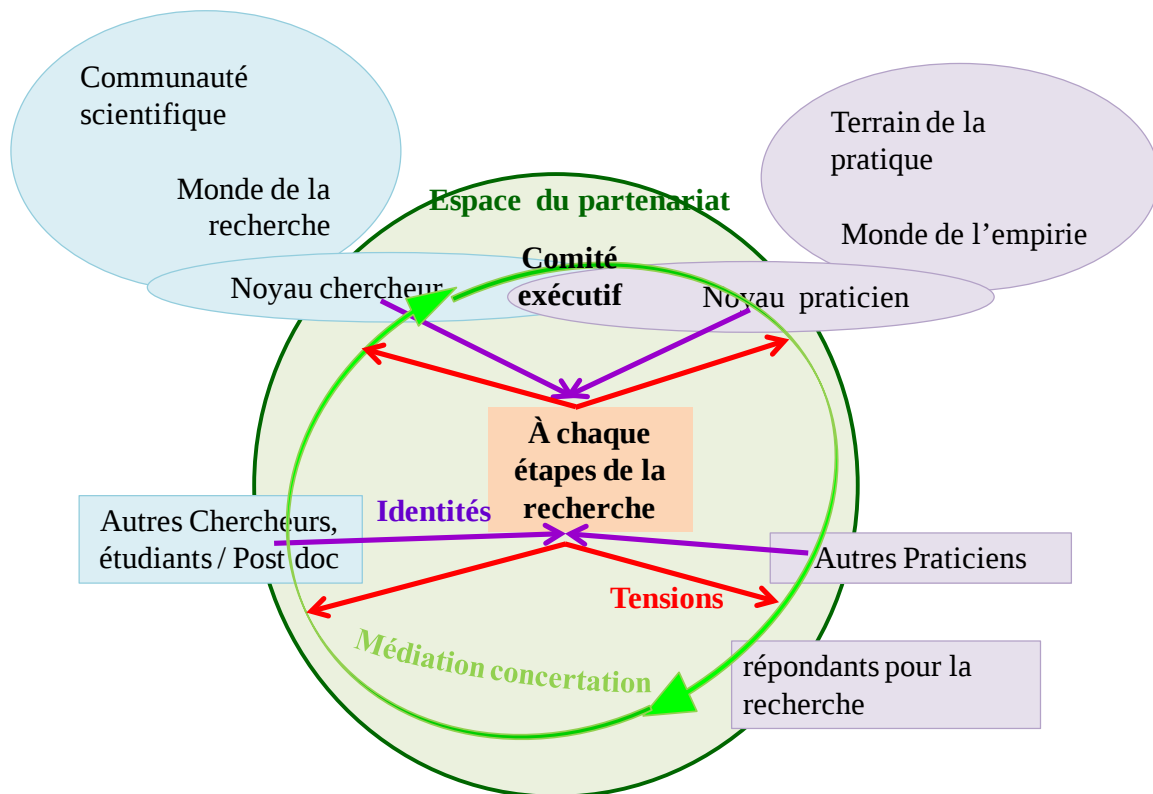
Par ailleurs, dans le cadre des projets de recherche partenariale, le processus de publication des résultats de recherche peut prendre parfois plus d'un an et retarder d'autant la visibilité de la recherche en question.

Les partenaires sont également contrains par différentes temporalités. Qu'il s'agisse du temps (court) de la capacité de mobilisation des différents acteurs du milieu communautaire, du cycle associé à la gestion annuelle des budgets ou encore celui des périodes électorales (qui conditionne souvent l'acceptation ou le (non) renouvellement des projets) des , ces temporalités coïncident rarement avec celles de la recherche.

Dans le cadre de l'espace partenarial issu des activités du réseau étudié ici, chaque participant s'est efforcé de s'adapter aux réalités et aux contraintes des parties en présence (en diffusant de manière anticipée certains résultats, en mettant à profit certains évènements corporatifs pour relancer la mobilisation...). L'implication des participants au sein de l'espace partenarial a donc favorisé la construction d'une temporalité propre à cette espace et facilitant la co-construction des connaissances.

Faites de contacts difficiles, de tensions, d'échanges négociés, comme parfois de collaborations consensuelles, les diverses expériences de recherche dans le cadre de l'espace partenarial ont donc constitué autant d'actes de conciliation et de médiation (schéma .2).

Schéma 2 : processus de conciliation-médiation au sein de l'espace partenarial



En permettant l'expression et la traduction entre les acteurs de leurs différentes dimensions (identitaire, reconnaissance des intérêts, légitimité, capacités de représentation et capacités de véridiction – cf. Audoux et Gillet 2011), l'espace partenarial a constitué un véritable espace d'altérité permettant l'échange et le partage d'un corpus d'expériences et de valeurs individuelles et groupales partagées. Or, l'existence de ce corpus débouche sur une série de pratiques et d'action et de socialisation permettant la co-construction des connaissances (Fontan dir. 2012). Une fois construit, ce corpus peut de plus, comme l'ont souligné nos répondants, servir de garde-fou lors du lancement de nouveaux projets de recherche. Dans le cas étudié ici, forts de leurs acquis, nos répondants ont été en mesure non seulement d'identifier l'origine des difficultés rencontrées mais également de proposer des pistes de solution basées sur ce processus d'expression de l'identité/médiation.

Le tableau présenté en annexe (tableau 2, à la fin de l'article) expose d'ailleurs de façon synthétique les principales causes de dysfonctionnement et les solutions envisagées par nos répondants.

DE L'ESPACE PARTENARIAL À LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE : DES RÉSULTATS POSITIFS

Pour l'ensemble des partenaires et des chercheurs interrogés, l'expérience de la recherche partenariale a en effet été jugée comme : « très positive, de grande valeur et à renouveler ».

Malgré une implication importante des praticiens, les produits des différentes recherches partenariales ne les distinguent pas vraiment des recherches classiques. Essentiellement, ils se résument à des rapports et notes de recherche, des communications à destination du milieu, des articles pour des revues scientifiques ou des tableaux synthèses pour des présentations lors de colloques scientifiques. Parfois il y a réalisation par des praticiens d'un communiqué de presse pour annoncer les résultats de la recherche et la rédaction d'une synthèse pour vulgariser auprès de partenaires les résultats de la recherche. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher l'originalité des recherches en partenariat.

En revanche, la R-P, notamment celle pratiquée ici, présente divers autres avantages. En premier lieu, en principe du moins, elle donne accès, pour le chercheur, à une ouverture plus grande du milieu et potentiellement à un nombre de répondants plus élevés, bien que ce ne soit pas toujours le cas. Par exemple, dans le cas des recherches menées en partenariat avec deux organismes en particulier, le chercheur a eu la possibilité de diffuser son questionnaire auprès de l'ensemble (ou presque) des membres de ces différents réseaux. Par contre, il faut souvent des relances et suivis de la part des organismes partenaires pour assurer un bon taux de réponse, comme toujours. De même, le partenariat de recherche améliore le potentiel de retombées sociale des recherches menées dans ce cadre, puisqu'il y a retour vers le milieu de la pratique.

Du point de vue des partenaires, la R-P donne un accès gratuit à des services de professionnels de la recherche et peut permettre de donner davantage de poids aux leurs arguments face à des financiers, des acteurs publics ou privés.

Au-delà de ces avantages les plus « connus », la R-P permet un véritable processus d'apprentissage mutuel qui dépasse le cadre des résultats de la recherche et de leur valorisation. On peut apparenter ce processus à ce que l'on observe dans une communauté de pratique, un modèle auquel nous avons comparé cette alliance de recherche partenariale (Tremblay, 2005a,b,c,d).

La confrontation des identités (des contraintes, des pratiques, des référents, des représentations...) au sein de l'espace partenarial généré par le processus de recherche partenarial aboutit, on l'a vu, à la production de connaissances nouvelles. Dans le cas de l'expérience étudiée dans cet article, ces connaissances co-construites ont permis de satisfaire les différents objectifs de recherche et, dans certains cas ont pu soutenir l'engagement des partenaires. Mais les processus individuels, groupaux et collectifs de médiation et de co-construction de référentiels commun aboutissant à la production de

ces connaissances représentent également des composantes, comme des résultats à part entière du processus d'apprentissage. En effet cet ensemble de pratiques, d'actions et de temps de socialisation aboutissent pour chacun des participants à l'espace partenarial, au développement de savoir-être et de savoir-faire nouveaux (tableau). Tout en gardant leur identité respective, chaque participant, en s'aventurant sur le terrain hybride de l'espace partenarial, est amené à développer les compétences qui lui permettront de mener à bien ses objectifs.

Tableau 3 : les apports de la R-P

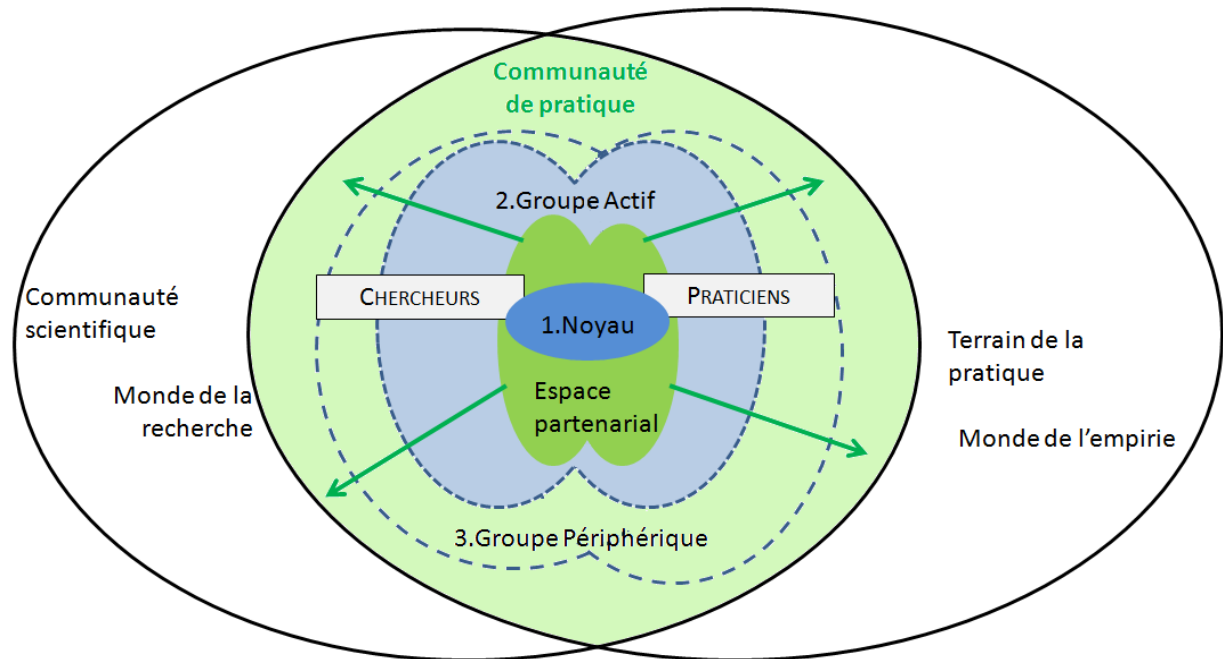
Apports	Pour le(s) chercheur(s)	Pour le(s) partenaire(s)
Acquisition de connaissances	Co-construction de connaissances nouvelles	Co-construction de connaissances nouvelles
Acquisition de savoir-faire et de savoir être	Acquisition de compétences pratiques (organisation de rencontre-réunion-séminaire, communication non scientifique, mise en relation) Plus grande ouverture	Évolution des modes de faire inspirée des méthodes scientifiques (rigueur dans l'organisation de consultation et traitement des informations) (ex les formateurs d'un des partenaires de la pratique) Plus grande ouverture
Ouverture et développement de réseaux	Insertion dans des réseaux professionnels Accueil d'étudiants et de partenaires étrangers Ouverture du champ des recherches possibles	Accès à des outils d'information (site web des partenaires universitaires) Développement de nouveaux partenariats et collaborations entre les praticiens

Ainsi, ce qui qualifie le processus de recherche partenariale est donc l'espace hybride et de médiation que l'on y découvre; cet espace d'altérité, où se croisent des identités différentes, et qui génère de nouveaux savoirs. Pourtant, l'expérience de la recherche partenariale ne semble pas se limiter à cet espace très fécond, mais le dépasser.

La diffusion des résultats associés a en effet donné lieu à un nombre important d'activités favorisant une rencontre entre les différents milieux débordant l'espace du partenariat. En plus de favoriser les transferts d'informations, de connaissances, de pratiques et de questionnement, ces activités ont également pu susciter ou générer de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats (entre partenaires praticiens et entre chercheurs et nouveaux partenaires). Les retombées des différents partenariats de recherche menés dans le cadre de ce projet pénètrent ainsi au delà de « l'espace partenarial » les mondes de la recherche comme celui de la pratique (schéma). C'est

d'autant plus le cas que « l'espace partenarial » n'intègre pas à proprement parler les nombreux partenaires⁵, pourtant amenés (sinon à participer) du moins à accompagner les changements initiés.

Schéma 3 : le processus de recherche partenarial: une communauté de pratique.



La recherche partenariale (envisagée ici à partir de l'expérience d'un réseau de recherche précis) contribue donc plutôt à l'émergence d'une « communauté de pratique » dans la mesure où elle permet le développement de l'apprentissage situé (Lave, 1988 ; Lave & Wenger, 1990). Il s'agit d'un apprentissage qui est une fonction de l'activité, du contexte et de la culture dans lesquels il se produit et où l'interaction sociale et la collaboration constituent ses composantes essentielles. C'est un apprentissage qui, comme l'a souligné Étienne Wenger (2005), varie selon le degré de participation des diverses personnes mais peut s'accroître si les personnes deviennent plus actives dans la communauté de pratique. Or, s'il y a bien un noyau de chercheurs et de praticiens bien actifs, il y a aussi beaucoup d'autres personnes qui se trouvent dans le groupe actif, mais avec une participation limitée, parfois passive (aller chercher les informations, participer aux rencontres, sans être proactif), et d'autres encore qui sont dans le groupe périphérique, encore moins actif, participant uniquement aux aspects qui les intéressent très directement, sans s'ouvrir à d'autres espaces, d'autres groupes ou personnes, qui pourraient être source d'apprentissages intéressants, parfois insoupçonnés. C'est une situation qui a déjà été observée dans d'autres situations de communautés de pratique (Tremblay, 2005a,b,c,d), et c'est avec le temps que les participants peuvent venir à s'activer davantage et à passer

⁵ En effet ces nombreux partenaires ne participent pas directement (voire pas du tout) aux projets.

d'une participation plutôt passive à un investissement plus actif dans la communauté ou le partenariat de recherche.



ANNEXE 1

Tableau 2 : les dysfonctionnements de la recherche partenariale : Causes et pistes de solution

Origine des problèmes	Éléments de solution	Espace/Acteurs concernés
Un manque de dialogue en amont :	S'entendre sur ce qu'est le transfert de connaissance (re)définition des rôles de chacun* Exposé collectif et partagé des contraintes liées au rôle de chacun Réflexion collective sur les projets (qu'ils émanent du milieu ou de l'U) Définition des objectifs Précision des attentes concernant les résultats	Comité exécutif (tous)
Manque d'espace permanent de dialogue et de suivi / (certains chercheurs ignoraient qu'ils étaient dans le cadre d'une recherche partenariale)	Actualisation des informations à chaque nouvelle recherche accueil –intégration des nouveaux arrivants Exposer les éventuelles tensions et se poser les questions qui permettent de repartir. réalisation d'un bilan à chaque fin de recherche Mobiliser les NTIC pour faciliter les échanges (bien qu'il y ait eu un blogue, site web, les partenaires praticiens peu ont participé)	Comité de suivi (les personnes impliquées dans les différents milieux)
Problème d'accessibilité/ de compréhension d'un milieu envers l'autre	Élaboration d'un guide (3-4p) facilitant la démarche proactive	Université
	Constitution d'un groupe ou d'un	Milieu

	comité thématique pour donner de l'appui à la personne coordinatrice	
	Permettre au nouveau chercheur de se familiariser avec le milieu et faciliter ses échanges avec le milieu en cours de recherche	Comité de suivi
Manque de continuité : - Du financement - Rotation des personnes de référence	Consolider les financements (difficile car les sources changent et les chercheurs n'ont pas le contrôle) Avoir une personne qui fait la coordination du côté du milieu comme de la recherche.	Tous

BIBLIOGRAPHIE

ARUC-ÉS (ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITES-COMMUNAUTES EN ECONOMIE SOCIALE)/RQRP-ÉS (Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale) (2007), *La Recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*, Montréal, UQAM.

AUDOUX Christine et GILLET Anne, (2011) « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 13 février 2013. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>

BOURHIS A. & D.-G. TREMBLAY (2004), *Les Facteurs organisationnels de succès des communautés de pratique virtuelles*, Québec, Cefrio.

BUSSIÈRES Denis et Jean-Marc FONTAN, « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011,

CALLON, Michel (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction, La domestication des coquilles Saint-Jacques et les des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, n°36, pp.

CALLON, Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

CHAUVIÈRE M. & B. DURIEZ (2000a), « Chercheurs et acteurs dans la recherche socio-historique. La méthodologie contractuelle du Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux », dans BACHIR M. (dir.), *La Méthode en actes*, Paris, Éditions CURAPP/PUF, pp. 187-209.

CLEMENT M., OUELLET F., COULOMBE L., COTE C. & L. BELANGER (1995), « Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas », *Service social*, vol. 44, n° 2, pp. 147-164.

DALLAIRE M. (2002), *Cadres de collaboration des approches participatives en recherche : recension d'écrits*, Montréal, Université de Montréal/Chaire Approches communautaires et Inégalités de santé (CACIS).

FONTAN J.-M. (2000), « De l'intellectuel critique au professionnel de service : radioscopie de l'universitaire engagé », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 34, pp. 79-97.

FONTAN J.-M. (2006), « La recherche partenariale en économie sociale au Québec », *Horizons*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, vol. 8, n° 2, pp. 16-21.

FONTAN J.-M. (2011), « Modèles de recherche collaborative : présentation de quelques expériences », *Séminaire Science et société du CRISES*, Montréal, UQAM, 8 février.

FONTAN J.-M. (direction), Denis BUSSIERES Jacques CAILLOUETTE, Sid Ahmed SOUSSI Diane-Gabrielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY, (2012) *La recherche partenariale au CRISES*, CRISES Vocation Recherche et société, Les Cahiers du CRISES Collection Études théoriques ET1301, URL: http://www.cris.es.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1301.pdf

GILLET A et TREMBLAY, D-G « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 13 février 2013. URL: <http://interventionseconomiques.revues.org/1345>

HILDRETH P., P. WRIGHT & C. KIMBLE (1999), *Knowledge Management: Are we Missing Something?*, Paper presented at the 4th UKAIS Conference, London, York, UK.

HONNETH Axel *La Lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2000 (traduction française de l'édition allemande de 1992, seconde édition allemande complétée en 2003).

HONNETH Axel « Reconnaissance et justice », *Le Passant ordinaire* n° 38, 2002.

HONNETH Axel « La Théorie de la reconnaissance : une esquisse » et « Visibilité et invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS* n° 23, 2004.

MCDERMOTT R. (1999a), « Learning Across Teams: How to Build Communities of Practice in Teams Organizations », *Knowledge Management Review*, n° 8 (may-june), pp. 32 -36.

LATOUR, Bruno (2005). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La découverte, Poche, [réédition] Legrand.

LATOUR, Bruno (2004 ; 1999). *Politique de la nature. Comment faire entrer la science en démocratie*, Paris, Editions La Découverte.

LATOUR, Bruno (1995). *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, INRA Editions.

LAVE J. (1988), *Cognition in Practice: Mind, mathematics and Culture in Everyday Life*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.

LAVE J. & É. WENGER (1990), *Situated Learning. Legitimate peripheral participation*, Cambridge, University of Cambridge Press.

LEVESQUE, Bernard (2001). « Le partenariat: une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale », *Cahiers du CRISES*, n°0104, Montréal, Québec. (Callon, 1986, 2001 ; Latour, 1988, 1989)

PANET-RAYMOND, Jean et BOURQUE Denis (1991). *Partenariat ou pater-nariat ?* Rapport de recherche sur la collaboration entre les établissements publics et organismes communautaires oeuvrant auprès des personnes âgées à domicile. Montréal. École de service social, Université de Montréal.

PSYCHÉ Valéry, DUPLAA Emmanuel et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2010) Analyse des processus de collaboration et de partage des connaissances dans une communauté de pratique engageant partenaires communautaires et universitaires, Note de recherche no 2010-08 de l'ARUC (Alliance de recherche université-communauté) sur la gestion des âges et des temps sociaux Télé-Université/Université du Québec à Montréal

PSYCHÉ Valéry et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2011) « Étude du processus de participation à une recherche partenariale », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 06 mars 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/3681>

RENE J.-F. & I. LAURIN (2009), « Transmettre la parole de parents en milieu de pauvreté : quand le chercheur devient médiateur », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 2, pp. 60-76.

RICOEUR, Paul, (2004). *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock

VAILLANCOURT Y. (2007), « Democratizing Knowledge: The Experience of University-Community Research Partnerships », CAROLD INSTITUTE, *Building Local and Global Democracy*, Toronto, pp. 63-80. <http://www.carold.ca/>

VAILLANCOURT Y. (2008). « L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels », Montréal, UQAM, *Cahier du LAREPPS*, n° 08-07

TREMBLAY D.-G. (2005), « Les communautés de pratique : quels sont les facteurs de succès ? », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol. 3, n° 2, pp. 692-722.

TREMBLAY D.-G. (2005a). Virtual Communities of Practice : explaining different effects in two organizational contexts. *Canadian Journal of Communication*. Vol. 30-3. pp. 367-382

TREMBLAY D.-G. (2005b). Strategic objectives of CoPs and organizational learning: Some research results. *Encyclopedia of Communities of Practice in Information and Knowledge Management*. Sous la dir. De Elayne Coakes and Stefe Clarke. Hershey, USA : Idea Group Inc. pp. 497 - 501

TREMBLAY, D.-G. (2005c). Virtual communities of practice: an organizational form that can support and foster knowledge ? in Gherardi, S., Nicolini, D. (eds) (2005) *The Passion for Learning and Knowing. Proceedings of the 6th International Conference on Organizational Learning and Knowledge* (2 vols.) University of Trento e-books, Trento. (ISBN 88-8843-100-X) pp. 717-737.

http://eprints.biblio.unitn.it/archive/00000828/01/Volume_I_02.pdf

TREMBLAY, D.-G. (2005d). Les communautés de pratique : quels sont les facteurs de succès ? *Revue internationale sur le travail et la société*.

Vol. 3, no 2. pp. 692-727. http://www.uqtr.ca/revue_travail/Articles/2005Vol3Num2pp692-722Tremblay.pdf

TREMBLAY D.-G. (2004), « Communities of Practice (CoPV): are the conditions for implementation the same for virtual multi-organization communities? », *Communication au colloque de la National Business and Economics Association*, USA.

WENGER É. (2005), *La Théorie des communautés de pratique. Apprentissage, sens et identité*, Québec, Canada: Presses de l'Université Laval.

WENGER É., R. MCDERMOTT & W. M. SNYDER (2002), *Cultivating Communities of Practice: A Guide to Managing Knowledge*, Boston, MA: Harvard Business School Press.